

concernent celles-ci et forment une bonne partie de la matière sont incontestables. Et celles qui sont consacrées aux dattes, coton et salaisons, aussi à deux produits de luxe, le poivre et les perles, et à la mouture ne sont pas moins riches et convaincantes. François Sigaut aurait aimé la démarche et en aurait apprécié, je pense, les résultats.

Georges RAEPSAET

François LEROUXEL et Julien ZURBACH (Dir.), *Le changement dans les économies antiques*. Bordeaux, Ausonius, 2020. 1 vol. 17 x 24 cm, 395 p. (SCRIPTA ANTIQUA, 140). Prix : 25 €. ISBN 978-2-35613-3465.

Dès les premières pages de l'introduction de Fr. Lerouxel et J. Zurbach, on comprend que le présent ouvrage se pose clairement en contrepoint de la *Cambridge Economic History of the Greco-Roman World* (2007), jugée trop centrée sur le monde gréco-romain et faisant la part trop belle à la notion de « croissance » telle que définie par D. North, fondée sur des données quantitatives à la validité contestable. Les auteurs de ce volume préfèrent dès lors mettre en avant la notion de « changement », estimant, en effet, que les économies antiques ont connu des changements fondamentaux dont la notion de croissance, à elle seule, ne permet pas de rendre compte, et dont la périodisation et les aires géographiques concernées (d'où le fait de parler d'économies au pluriel) ne correspondent pas à celles définies par l'histoire politique ou culturelle. Cet ouvrage est le fruit du travail d'un groupe de réflexion qui s'est focalisé sur les produits alimentaires comme objet historique afin de permettre une réelle confrontation des sources (qui ne se limitent pas aux sources textuelles et archéologiques traditionnelles, mais incluent des données accumulées par la technologie, les études environnementales et toutes les autres disciplines dites « nouvelles ») et des problématiques. Il se compose de neuf longues contributions réparties en quatre chapitres. – Le premier est consacré aux céréales (on trouvera d'ailleurs un lexique commode des termes relatifs aux céréales aux p. 135-136). Il s'ouvre par la contribution de D. Agut, C. Bouchaud, F. Lerouxel et C. Newton traitant du remplacement de l'amidonnier par le blé dur en Égypte durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire, que l'on mettait traditionnellement en relation avec la conquête macédonienne. Les auteurs concluent cependant que ce sont essentiellement les avantages agro-techniques du blé dur par rapport à l'amidonnier (réduction du temps de travail pour obtenir les grains nettoyés, diminution du volume de stockage) qui expliquent cette transition, notamment dans le cadre de l'approvisionnement d'Alexandrie. P. Ouzoulias consacre ensuite une étude aux techniques de production et de préparation des céréales vêtues dans l'Antiquité, y compris les machines destinées au pilage, jusqu'aux différentes formes sous lesquelles elles étaient consommées. La dernière partie de sa contribution se focalise sur les dénominations de l'épeautre et ses attestations littéraires. C'est également à la culture de cette céréale sur la longue durée (depuis l'Âge du bronze jusqu'au v<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), en France, qu'est dédiée l'étude de V. Zech-Matterne. Elle conclut que cette céréale se répandit progressivement en France depuis les Alpes, trouvant, durant le second Âge du fer et l'époque romaine, ses aires de prédilection en Suisse, Allemagne de l'Ouest, dans le Nord de la France, en Belgique, aux Pays-Bas et dans le sud de la Grande Bretagne, pour régresser ensuite et ne plus subsister que dans quelques aires restreintes,

soumises à des climats ou des sols plus contraignants. – Le deuxième chapitre est consacré aux dattes, coton et salaisons. La première contribution est celle de L. Graslin, qui estime que l'extension des palmeraies en Babylonie au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. est liée à des travaux royaux portant sur les canaux qui rendirent possible la conversion de nouvelles terres en palmeraies. Il s'agit d'un changement ponctuel, dépendant des opportunités, sans réorganisation générale de l'économie agricole, dont seules les familles de notables semblent d'ailleurs avoir tiré parti. Quant à C. Bouchaud et G. Tallet, elles traitent de l'intégration du coton au sein des économies agraires antiques des régions africaines et arabiques autour de la mer Rouge entre les I<sup>er</sup> et VII<sup>e</sup> s. Les cotons y étaient cultivés sous la forme d'arbres, nécessitant ainsi moins d'eau, et ont bénéficié de techniques d'irrigation bien maîtrisées au sein des oasis et des systèmes de culture nilotique, ainsi que d'une main-d'œuvre disponible en abondance les mois d'été. Le développement de ce produit à haute valeur ajoutée entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. serait à mettre en lien avec les opportunités nées de la conquête romaine, en intégrant ces régions dans des réseaux de diffusion plus amples. La dernière contribution de ce chapitre, que l'on doit à E. Botte, retrace l'évolution de l'économie des conserves de poissons (salaisons et sauces), depuis l'époque archaïque jusqu'au Bas-Empire. – Le troisième chapitre est consacré aux produits de luxe venus d'Inde, à commencer par le poivre noir sous la plume de F. De Romanis, P. Schneider, J. Trinquier. Arrivé avec la dernière vague de la *luxuria* dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les quantités considérables dans lesquelles ce poivre sera acheminé vont toutefois entraîner sa banalisation, au point qu'il se substituera, dans le courant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., au poivre « long », et se retrouvera dans les régions les plus éloignées des provinces occidentales. Le cas des perles de la mer Érythrée traité par P. Schneider offre un contrepoint intéressant : alors que le poivre devient un produit de consommation massive, perdant ainsi son statut de « produit de luxe », la perle a pu, elle, devenir la plus accessible de toutes les « gemmes » venues d'Érythrée sans pour autant se dévaloriser en termes de prestige, ce qui en fait un excellent marqueur de l'évolution d'une fraction de la société (les femmes des classes « moyennes », essentiellement). – Le dernier chapitre est constitué d'une seule contribution consacrée à l'évolution des moulins par O. Buchsenschutz, C. Chaigneau, S. Lepareux-Couturier. Il s'agit de la présentation de plusieurs résultats obtenus (moulins va-et-vient du Néolithique à l'Âge du fer en France ; passage des meules va-et-vient aux meules rotatives en Gaule, notamment) par le Projet collectif de recherche « Évolution typologique et technique des meules du Néolithique au Moyen Âge », qui tente d'appréhender la diffusion des nouvelles techniques et les relations entre les lieux de production et les lieux d'utilisation des moulins. – J. Bourdieu et L. Graslin tirent les conclusions de ce volume, en revenant notamment sur les problèmes posés par l'exploitation des sources antiques. Ils estiment fondamentalement que l'accumulation des différents cas traités ici offre un véritable dispositif expérimental permettant de penser le changement dans ses multiples variations, notion en tout cas plus opératoire, selon eux, que celle de « croissance ». Quoi qu'il en soit, ce livre pose des questions de méthode qui soumettent à l'épreuve celles proposées par les économistes. Certains diront même qu'il ne traite pas véritablement d'économie au sens où on la définit habituellement. Certes, il se focalise sur des « changements », mais ces derniers comportent toujours une dimension économique dans des secteurs qui se révèlent, par ailleurs, d'une importance vitale dans le fonctionnement des sociétés antiques. Ce

volume ravira en tout cas ceux qui se sentent mal à l'aise avec l'orientation « quantitative » que prennent depuis plusieurs décennies les études d'histoire économique de l'Antiquité ; à tout le moins doit-on lui reconnaître le mérite de poser d'une manière nouvelle la question du rapport entre économie et histoire. Christophe FLAMENT

Jérôme FRANCE, *Tribut. Une histoire fiscale de la conquête romaine*. Paris, Les Belles Lettres, 2021. 1 vol. broché, 532 p., 9 fig. Prix : 25,50 €. ISBN 978-2-251-45178-7.

À Franz Cumont, Mikhaïl I. Rostovtzeff écrivit en 1937 cette phrase que l'on trouve parfois en exergue d'ouvrages de synthèse : « Mais à quoi servent toutes nos recherches particulières, si elles ne doivent pas conduire à une synthèse ? » (G. Bongard-Levine *et al.*, *Mongolus Syrio salutem optimam dat*, 2007). Après le recueil d'articles choisis qu'il a publié en 2017 sous le titre *Finances publiques, intérêts privés dans le monde romain* et qu'il qualifiait alors de « demi-livre » (AC 88 [2019], p. 350-351), Jérôme France offre désormais une sorte de mise en réseau de tous ses travaux en proposant à son lecteur les éléments de jonction qui manquaient alors. D'une plume libre, à laquelle on ne reprochera cependant ni sa rigueur, ni son élégance, il fournit durant son parcours un ensemble de phrases qui ne manqueront pas de devenir des citations. Quelques-unes pourront donner une idée de la manière avec laquelle il s'attaque à des idées reçues : contre l'idée d'un militarisme pathologique des Romains, il montre que « Rome n'était pas la seule puissance carnivore dans un monde de végans » (p. 175). À propos des très rares révoltes ayant tenté de secouer le joug romain et qui ont fini dans le sang : « la paix romaine, en effet, n'allait pas jusqu'à la liberté de quitter l'empire : le Brexit n'était pas une option » (p. 400). Ou encore, à la fin de l'ouvrage, et en réponse à une certaine historiographie capable de comparer les Romains à Hitler : « l'impérialisme romain pouvait être brutal et cupide, il ne manifestait guère d'état d'âme, mais il avait au moins quelque chose à offrir » (p. 405). Mais c'est assez sur la forme. Le projet lui-même s'avère des plus originaux, car l'auteur n'hésite pas à affirmer qu'il n'existe pas encore de synthèse sur la fiscalité romaine et que ce livre ne comblera pas cette lacune (p. 20). Plus qu'une « histoire de la fiscalité », c'est en fait une « histoire fiscale de la conquête romaine » qu'a produite ici Jérôme France. La fiscalité, qu'il ne définit pas comme un ensemble de prélèvements mais comme « l'ensemble des lois et des moyens relatifs à la détermination, à l'établissement et la perception des impôts » (p. 19), lui paraît offrir « un excellent panorama pour scruter la formation d'un empire » (p. 19), pour pénétrer la nature et le principe du modèle impérial romain. L'énigme est ancienne mais la réponse est nouvelle : pour l'auteur, la longévité de l'empire romain « ne peut s'expliquer elle-même que par la réussite d'une formule durable de gouvernement » (p. 18-19), et c'est cette formule qui constitue l'objet de l'investigation. L'impôt ne serait pas payé s'il était seulement imposé, il faut obtenir l'adhésion des payeurs ; le problème n'est pas tant de savoir « comment » fonctionne le système, mais « pourquoi » (p. 23). Pas plus qu'une histoire de la fiscalité, on ne trouvera de considérations économiques développées. C'est dans une perspective résolument politique que cette nouvelle forme d'histoire romaine est construite. Elle permet, au prisme des moyens à disposition de l'État pour financer la conquête et les grandes politiques de l'époque républicaine, de retrouver l'essentiel des événements importants qui en composent la